

Appel de mise en concurrence du domaine public à l'occasion
d'« Associations en Fête » le 30 août 2025

Saint-Chamond

ASSOCIATIONS EN FÊTE – 30 août 2025

Dossier de candidature à renvoyer avant le 7 juillet 2025 à vie.associative@saint-chamond.fr

Merci de remplir cette fiche avec précision : c'est à partir de ces éléments que votre projet sera étudié.

Le matériel fourni par le service « Logistique et Evénementiel » est limité. Il est demandé aux exposants d'apporter au maximum leur propre matériel. La Ville pourra être amenée, en fonction du nombre de demande, à ne sélectionner que certains projets en tenant compte des moyens demandés.

Renseignements administratifs

Dénomination de l'association :

Nom, prénom, date et lieu de naissance du responsable légal:
.....

Adresse:.....

Téléphone: Mail:.....

Site web :

Contact pour l'organisation :

Nom/Prénom :

Fonction :

Tél : Mail :

Présentation détaillée de votre proposition

Restauration

Produits :

.....

.....

Prix proposés :

.....

.....

Appel de mise en concurrence du domaine public à l'occasion
d'« Associations en Fête » le 30 août 2025

Boissons

Produits :
.....
.....
.....
Prix proposés :

Logistique

Matériel apporté par vos soins (remorques réfrigérées, etc.)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Besoins électriques de votre matériel* :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

*Si besoin d'une alimentation électrique, merci d'indiquer les caractéristiques précises des appareils utilisés pour les branchements.

Besoins matériels fournis par la ville de Saint Chamond (cocher puis indiquer le matériel souhaité) :

- Tables en bois, quantité :
- Abris faciles, quantité :
- Chaises, quantité :

Autres remarques :

.....
.....
.....
.....

**Appel de mise en concurrence du domaine public à l'occasion
d'« Associations en Fête » le 30 août 2025**

Déclaration

Le candidat s'engage à respecter les principes suivants :

- Être présent pour l'ensemble de la l'événement (montage possible en début de matinée, début de la vente à l'ouverture de l'évènement, démontage à la fermeture de l'évènement) ;
- Proposer des produits de qualité et privilégier une collation légère et rapide ;
- Proposer des tarifs accessibles ;
- Respecter les normes d'hygiène et être en mesure de renseigner sur la traçabilité des produits (respect de la chaîne du froid et des normes sanitaires) ;
- Respecter l'emplacement alloué et utiliser uniquement les puissances électriques demandées ci-dessus ;
- Avoir un stand propre pendant et à l'issue de la manifestation ;
- Respecter les normes sanitaires en vigueur au moment de l'évènement.